

ans le cadre des campagnes de prévention, la Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières (CAMIEG) et l'Union Territoriale Corse CMCAS CCAS se mobilisent pour Mars Bleu, mois de sensibilisation du dépistage organisé du cancer colorectal en partenariat avec l'AR.CO.DE.CA

Le cancer colorectal, est une tumeur de la muqueuse du colon ou du rectum. Le plus souvent il se développe lentement à partir de petites lésions, appelées «polypes».

Le cancer colorectal est un des cancers les plus fréquents.

Le dépistage du cancer colorectal

Pour qui? Ce dépistage s'adresse aux hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans, n'ayant aucun symptôme particulier ni facteur de risque personnel. En effet, 90 % des cancers colorectaux apparaissent après 50 ans. L'A.R.CO.DE.CA envoie tous les deux ans aux personnes concernées une lettre les incitant à parler du dépistage du cancer colorectal avec leur médecin traitant. Celui-ci leur remet alors un kit de dépistage, à effectuer à la maison. Les personnes ayant des antécédents familiaux, antécédents personnels ou présentant des symptômes suspects, peuvent se voir proposer d'emblée une coloscopie. Hélas, si le dépistage organisé est mis en place depuis 2009, le taux de participation reste très faible : seulement 8% de la population Corse âgée de 50 à 74 ans a fait le test en 2012. Si 50% des personnes participait au dépistage colorectal la mortalité diminuerait de 20%.

Le cancer colorectal pris à temps se guérit dans 9 cas sur 10.

Trois bonnes raisons de faire le dépistage du cancer colorectal :

- on peut éviter la maladie grâce à la détection de lésions précancéreuses,
- on peut guérir le cancer si on le détecte précocement,
- test simple, fiable et gratuit

Comment et pourquoi Le test se réalise à son domicile et consiste à prélever un petit échantillon de selles. Puis, la personne envoie ses prélèvements à un centre de lecture, dans une enveloppe qui lui a été fournie. Elle reçoit ensuite les résultats, qui sont également communiqués à son médecin. Ce test permet de déceler dans les selles la présence de sang, qui peut être un signe de l'existence de polypes ou de cancer colorectal. Si le test est positif, le médecin traitant prescrit une coloscopie, examen de référence pour mettre en évidence des anomalies du côlon ou du rectum. Elle permet également de retirer d'éventuels polypes et ainsi stopper l'évolution de ce dernier vers un cancer.



25, Ter Rue Luce de Casabianca, 20200 BASTIA Tél.: 04 95 34 56 78

7, rue des Halles - 20000 AJACCIO Tél. : 04 95 73 10 03

Mobilisons-nous, Le dépistage en Corse c'est l'A.R.CO.DE.CA. "Savoir à temps, c'est guérir!"